



Les clefs de la ville

La lettre d'information de la commune de Barcelonnette - n° 6 / décembre 2017

Édito

L'économie locale

Il est bien connu que notre économie repose à 80 ou 90 % sur l'activité touristique, c'est-à-dire sur des activités saisonnières. Depuis plus de quarante ans, avec des Comités d'expansion, de Bassin d'Emploi et d'autres structures, la problématique pour résoudre le « il faut diversifier l'économie » n'a jamais obtenu de résultat. En cette période où l'argent public se fait de plus en plus rare, nos chances de diversification sont encore plus réduites, l'espoir de désaisonnaliser l'économie semble vain.

De nombreuses économies sont cycliques et perdurent, il ne faut donc pas douter de notre avenir, il faut le préparer. La montée en gamme de nos services touristiques, l'élargissement de notre clientèle, une meilleure réponse aux nouvelles attentes des clientèles, la requalification de toutes les formes d'accueil (vaste domaine), le développement de notre notoriété, l'arrivée prochaine du très haut débit, sans oublier de se préparer aux évolutions inéluctables du climat, etc. sont quelques exemples chantiers à ouvrir.

Nos atouts sont nombreux, ils doivent nous conforter : notre nature, notre environnement, notre identité qui fait notre originalité, ce que bien d'autre pays nous envie.

Avec ses contraintes spécifiques -et elles sont nombreuses- la ville de Barcelonnette restera toujours engagée pour participer à l'effort commun qu'il est indispensable de maintenir, dans un esprit de solidarité au niveau de la Vallée.

En cette fin d'année 2017, au moment où l'abondance de la neige nous fait oublier les hivers précédents et réjouit les cœurs tout en nous rassurant sur l'économie de cette saison désormais bien partie, et en donnant espoir aux plus démunis pour un avenir meilleur, je souhaite à chacun une bonne fin d'année.

Pierre Martin-Charpenel



Barcelonnette ville active et sportive

L'Office Municipal des Sports (OMS), association loi 1901, regroupe 34 associations sportives, soit environ 1500 licenciés.

Le rôle de l'OMS a bien évolué, actuellement présidé par Fabrice Isoardi, il accompagne les associations sportives dans leurs démarches administratives et organisationnelles (événements, cahiers des charges de compétitions...), il gère également le planning de réservation des installations sportives communales et donne un avis consultatif lors de l'étude des demandes de subventions faites à la municipalité par les associations. Outre cette aide aux associations, l'OMS s'est engagé à faire évoluer le sport au sein de la ville et de la Vallée. Pour cela, il travaille sur deux labels :

> Label *Ville active et sportive*

Ce dossier préparé par l'OMS a déjà été retenu par l'ANDES (Association nationale des Élus du Sport) et par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Une seconde sélection devant avoir lieu, le résultat des villes finalement retenues sera connu en février 2018. Plusieurs niveaux sont définis pour ce label en fonction du dossier (entre 1 et 4).

> Label *Sport Santé/sport sur ordonnance*

Il s'agit d'un projet - à long terme - sur lequel se penche l'OMS. L'objectif est de proposer aux personnes atteintes de maladies de longue durée, la pratique d'une activité physique adaptée à leur pathologie afin de mieux vivre la maladie et d'améliorer la qualité physique et mentale du patient.

C'est pour avoir participé à une conférence à Antibes sur ce sujet que Fabrice Isoardi et Thomas Delon, en service civique auprès de l'OMS, ont décidé de travailler sur ce sujet en estimant qu'il était tout à fait réalisable à l'échelle de la vallée.

Thomas Delon occupe cet emploi en service civique depuis l'été, afin d'aider les associations pour leurs dossiers administratifs, mais aussi pour l'organisation d'événements, tournois, etc. Il est titulaire d'une licence STAPS parcours Management du Sport, qu'il a obtenue à l'Université de Valenciennes. Il assure des permanences dans un bureau de l'hôtel de ville.

Pour toute information :

Fabrice Isoardi : 06.48.41.75.24.

Thomas Delon : 06.37.41.47.09.

Le Pôle Universitaire Séolane

Dès la création de ce centre nous avons émis des réserves sur les possibilités d'équilibrer financièrement le fonctionnement d'un tel établissement. Les premières années grevèrent sérieusement les budgets communaux avec d'importantes subventions versées à l'association Séolane qui gère ce pôle. Dans cette association, présidée par un scientifique, la commune est représentée par le maire et les conseillers municipaux.

Depuis l'exercice social 2014 une très bonne gestion démontre que l'équilibre de fonctionnement est atteint. C'est le résultat tout à la fois d'une grande rigueur, d'un développement de sa fréquentation et de sa notoriété. Cet établissement peut maintenant se positionner plus largement en France et à l'étranger comme une structure de qualité, autant en terme d'infrastructures que de prestations proposées. De sérieuses pistes de développement existent encore.

Cette année, sous l'impulsion de son nouveau directeur, Fabrice Jestin, et d'un conseil d'administration resserré autour de son président -Olivier Bellier, enseignant-chercheur à l'Université d'Aix-Marseille, un nombre croissant d'événements scientifiques ont lieu, notamment un colloque international en sismologie, des écoles de terrain en géophysique, des conférences ouvertes au public toujours sur des sujets variés comme le changement climatique, les grandes missions spatiales, etc. En fin d'été, un premier rassemblement d'astronomes amateurs, le RAAR2017 dédié à la découverte de l'astronomie, a permis aux habitants et aux vacanciers de profiter de l'arrivée dans la vallée d'un astronome amateur passionné, Yohan Archambaud, pour s'initier aux délices de l'observation des étoiles ; un atout majeur pour notre territoire. Sur la parcelle située juste derrière les immeubles de Séolane, la possibilité de construction d'un observatoire - assez exceptionnel - va donner lieu à une étude dans le courant de 2018. Gageons qu'un tel outil au service des scolaires, des passionnés d'astronomie, du tourisme scientifique, devienne un atout supplémentaire pour toute l'économie locale et confortera Séolane.

La vallée de l'Ubaye a beaucoup de chance de posséder un établissement comme Séolane, peu de structures dédiées à la science lui ressemblent en France. C'est en ces termes que Marc Henri Deron, enseignant-chercheur à l'université de Lausanne, qualifiait le pôle universitaire Séolane au cours de son séjour en mai dernier avec ses étudiants. Nous souhaitons qu'un jour de mêmes propos puissent être tenus pour le Centre d'astronomie en préparation.

Une bouche d'égout de la ville, photo adressée par un amoureux de Barcelo

Il est des graffitis qui défigurent la ville.

Et d'autres dont l'intelligence nous enrichit tous.

C'est le cas de celui-ci.

D'autant que, tracé à la craie, il ne s'imposera pas longtemps dans notre rue.

Tout en restant gravé dans notre esprit.

Et si les citoyens participaient à... une citoyenneté efficace.



Barcelonnette station de tourisme

Sur la *Route des Grandes Alpes* qui reprit son essor après la Grande guerre, Barcelonnette fut classée Station de Tourisme en 1928. Cette appellation est restée valable jusqu'à la loi de 2015 qui imposa de nouvelles règles, dont le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités. Pour la Vallée en effet, les communes disposant d'un Office de Tourisme, ou Syndicat d'Initiative, ont transféré à la communauté de communes cette compétence - et le budget correspondant - avec application au 1^{er} janvier 2016, d'où la naissance d'Ubaye Tourisme, association animée par des élus de la CCVUSP et des socioprofessionnels de la Vallée. Pour conserver le label *Station de Tourisme*, désormais délivré pour une durée de douze ans, la loi impose que la commune soit d'abord classée *commune touristique*.

Ce classement a été obtenu par *Ubaye Tourisme* pour l'ensemble des communes de la Vallée, il est valable pour 5 ans. Les conditions étaient peu contraignantes. La ville a donc la nécessité de présenter un dossier de candidature, avant le 1^{er} janvier prochain, sous peine de perdre l'ancienne appellation et les avantages fiscaux qui s'y rattachent. La complexité et surtout la «montagne» de documents justificatifs à produire a nécessité de faire appel à un bureau d'études spécialisé. Parmi les conditions à remplir : offrir des hébergements de nature et de catégorie variée, proposer des créations et animations culturelles, faciliter les activités physique et sportives, offrir à toutes les catégories de touristes des commerces de proximité et des structures de soins, etc. Ce dossier sera déposé avant la fin de l'année. Il serait paradoxal que le classement *Station de Tourisme* soit refusé. On peut même espérer que les personnes chargées de dépouiller ces centaines de pages auront envie de venir à Barcelonnette !

Repenser l'éclairage pour rallumer les étoiles

La pollution lumineuse n'est pas la plus connue des sources de pollution... et pourtant ! La dégradation du ciel nocturne par un excès de lumière artificielle - due notamment à la généralisation et la mauvaise utilisation de l'éclairage public, a de nombreux impacts sur l'environnement. Les enjeux sont à la fois écologiques (préservation de la faune et de la flore), culturels (le ciel étoilé a été reconnu *Patrimoine commun de la Nation*¹) et sanitaires (effets sur la santé humaine). Mais les actions de lutte contre la pollution lumineuse répondent aussi à la nécessité d'économies d'énergie dans un contexte de transition énergétique et permettent d'effectuer de substantielles économies pour les communes. Ce sont la pureté et la noirceur du ciel Ubayen qui nous permettent de contempler tant d'étoiles lors des longues nuits estivales. La Vallée bénéficie en effet d'un ciel internationalement reconnu et ce patrimoine doit être également considéré comme un réel attrait touristique.

C'est fort de ces constats et avec la ferme volonté de rendre sa qualité au ciel de l'Ubaye que la commune de Barcelonnette, comme d'autres dans la Vallée (Uvernet-Fours, Faucon, Saint-Pons, La Condamine, Val d'Oronaye), a choisi de s'atteler à la rénovation de son éclairage public. A Barcelonnette, cette rénovation passe par une mise aux normes du réseau de distribution de l'électricité et une rationalisation des armoires électriques desservant l'éclairage public. C'est aussi l'occasion de remplacer un certain nombre de candélabres et de changer de source lumineuse. Ainsi, les luminaires à vapeur de mercure notamment, sont remplacées par des LEDs moins consommatrice d'énergie. Mais attention, la commune a bien pris soin d'exiger des LEDs ambrées, c'est à dire dont la température de couleur ne dépasse pas 2700° Kelvin. Une telle température de couleur permet de produire un éclairage contenant très peu de lumière bleue, cette dernière étant nocive pour l'environnement

et la santé humaine (en effet, la longueur d'onde de la lumière bleue se disperse énormément et a donc un fort impact négatif sur le halo lumineux). Vous remarquerez d'ailleurs, dans la rue Manuel par exemple, que ce type de lumière à LEDs ambrées est plus intimiste, chaleureuse, et rappelle les couleurs des petites villes italiennes à la tombée de la nuit...

Autre changement : les nouveaux lampadaires n'émettent pas de lumière au-dessus de l'horizontale (on dit qu'ils sont à « ULOR² zéro ») et enfin, lorsque les travaux seront terminés, le nombre de lampadaires sur Barcelonnette aura été réduit d'un tiers. Notez donc que la commune de Barcelonnette en faisant ce choix de réduction du nombre de lampadaires a évité l'écueil vers lequel poussent généralement les éclairagistes : celui de profiter des économies que permet le passage à un éclairage moins énergivore pour financer un plus grand déploiement de l'éclairage public amenant finalement... une augmentation de la pollution lumineuse ! Pour la première phase de travaux qui vient de s'achever (centre ville), la réduction de consommation d'électricité atteint 86 % (kw/h calculés par le bureau d'études).

Tous ces choix ont été faits avec l'idée que le service que rend l'éclairage public à tous à la tombée de la nuit et au petit matin ne doit pas empêcher de bénéficier du plaisir d'admirer en pleine nuit, la voûte céleste et son cortège d'étoiles. Ce plaisir nous est de plus en plus envié puisqu'au moins un tiers de l'humanité ne voit pas la voie lactée. Ainsi, notre vallée a intérêt à préserver la qualité de son ciel, ce joyau qui intéresse de plus en plus de touristes en manque de grands espaces. Le col de la Bonette, pour ne citer que lui, est un site très prisé par les astronomes amateurs qui viennent en nombre, depuis longtemps déjà, profiter de la noirceur de son ciel.

Pour valoriser ses efforts, la commune, comme 6 autres de la vallée³, a postulé au label *Villes et Villages Étoilés*. Elle a été accompagnée pour cela par le

2 - Upward Light Output Ratio = partie indirecte du rendement d'un luminaire, c'est à dire dirigée au dessus du plan horizontal, vers le ciel.

3 - Enchastrayes, Faucon-de-Barcelonnette, La Condamine-Châtelard, Saint-Pons, Uvernet-Fours et Val d'Oronaye



Parc national du Mercantour et le Pays SUD qui a « éclairé » la recherche de fonds, dans le cadre du label TEPCV (Territoire à Énergie Positive et pour la Croissance Verte). Ce partenariat vertueux ouvre la voie à de beaux projets qui pourraient être menés à l'échelle de la Vallée avec la CCVUSP et des partenaires du territoire comme le centre Séolane ou encore l'association ADARA⁴ qui se mobilise à nouveau autour de l'astronomie en Ubaye. C'est dans le cadre de cette réflexion commune que le territoire du Parc national du Mercantour se lance dans une candidature au label *Réserve Internationale de Ciel Etoilé* (RICE) récompensant des territoires engagés dans la lutte contre la pollution lumineuse.

En cette période de fêtes, vous avez sans doute remarqué l'extinction en milieu de nuit des illuminations de Noël. Ce choix qui semble évident à beaucoup d'entre vous, peut nous amener ensemble à pousser un peu plus loin la réflexion en nous demandant si toutes les parties de notre ville ont besoin d'être éclairés toute la nuit ou non, et envisager ainsi des extinctions partielles de certains quartiers. Cela se pratique déjà dans la Vallée : à Pra-Loup et sur d'autres parties de la commune d'Uvernet-Fours, sur toute la commune de Val d'Oronaye, dans le village de La Condamine, à Saint Pons, etc.

Toutes ces mesures de bon sens répondent à un besoin premier : celui de nous reconnecter à notre environnement exceptionnel afin d'en profiter au mieux en sachant qu'il devient un luxe, le luxe d'un ciel éclairé seulement par les étoiles.

1 - Loi pour la reconquête de la biodiversité, Juillet 2016.

4 - Contact : Adara.ubaye@gmail.com / Héloïse Granier : 0681448734

Évolution dans la gestion des déchets: un sujet général qui touche le particulier

Découlant des « Grenelle de l'environnement », la prise de conscience que les déchets peuvent devenir des produits quand ils sont recyclés et valorisés, amène les collectivités à chercher une orientation vers ce que l'on nomme « l'économie circulaire ». La CCVUSP, sous l'impulsion de sa présidente Sophie Vaginay, s'emploie à rendre plus vertueuse la gestion des déchets, en incitant à encore améliorer leur tri, en répartissant leur coût de traitement de manière juste entre ceux des particuliers et ceux des professionnels, enfin, en optimisant collecte et transport, dans un souci d'économie et de sécurité.

- L'effort sur le tri doit être poursuivi et encore plus développé car celui-ci générera des recettes nouvelles qui seront bien utiles pour amortir l'augmentation inéluctable dans le temps, du coût de traitement des déchets.

- La participation financière des professionnels à la gestion de leurs déchets sera mise en place à court terme, car il n'est pas normal que ce soit l'ensemble de la population qui supporte le poids de leurs activités. Notre territoire est d'ailleurs le seul à ne pas avoir mis en place ce dispositif.

- Enfin, nous serons amenés à optimiser la collecte des ordures ménagères à court terme, à supprimer le ramassage dans les endroits dangereux (marche arrière interdite), à réduire la collecte dans les écarts, en rassemblant les containers au bord des axes, ce qui limitera l'amplitude kilométrique des tournées. Cette mesure préfigurera la mise en place à moyen terme, de colonnes semi enterrées esthétiques et de grande contenance, tant de tri que d'ordures ménagères. Ce dernier point aura pour effet de permettre la collecte des déchets avec un type unique de véhicule, armé par moins de personnel.

Par ailleurs, l'adhésion de la CCVUSP au SYDEVOM, *syndicat départemental d'élimination et de valorisation des déchets*, sera générateur d'économies, de soutien technique et nous fera profiter de son poids au sein du département dans les négociations avec les différents opérateurs.

Les orientations décrites ci-dessus, visent à nous mettre en phase avec l'ambition départementale de devenir un territoire *zéro déchet, zéro gaspillage*. Vous serez avertis, localement et très rapidement de la mise

en œuvre des premières mesures. Les économies réalisées nous permettront, dans le même temps, d'améliorer notamment le service des encombrants.



Un nouvel accueil pour la mairie

Le hall réservé au public et à l'Etat Civil situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville a été réaménagé, conformément au projet élaboré par les agents concernés. En effet, après le transfert des passeports et plus récemment des cartes nationales d'identité, les personnels ont éprouvé le besoin de réorganiser l'espace, afin d'optimiser leurs conditions de travail et assurer un meilleur accueil des usagers. Un nouveau bureau a été créé qui permet notamment de préserver la confidentialité de certaines démarches.

Les agents des services techniques ont réalisé les travaux de menuiserie, de peinture et d'électricité, une nouvelle banque d'accueil plus conviviale a été installée, avec un petit budget mais un savoir-faire avéré.

Qu'ils en soient félicités car le résultat est remarquable.

A vendre

Parcelle AC 32 - 965 m² située 14, av des 3 frères Arnaud - ancien bâtiment des douanes avec parking.

S'adresser à la mairie :
04.92.80.79.00

Un nouveau bulletin municipal, oui parce qu'il faut vous informer puisque le public est très réduit lors des séances du conseil municipal. Plus fréquemment, nous essayerons de maintenir une parution trimestrielle, en quadrichromie, mais toujours avec le sens des économies.

Nous remercions tous les élus et les non élus : Chantal, Éloïse, Julie, Michèle, Miguel, Jean-Michel, Fabrice, qui ont participé à la rédaction.

AGENDA

JANVIER 2018

- > Jeudi 11 : vœux de la municipalité - salle du marché couvert à 19h
- > Mardi 16 : Rigoletto (opéra) Ciné Ubaye
- > Mardi 23 : Les Facheux (comédie classique) El Zocalo
- > Jeudi 25 : permanence architecte des bâtiments de France sur rdv 04.92.36.70.60 - en mairie
- > Vendredi 26 : Le thé ou l'électricité (ciné montagne) Ciné Ubaye

FEVRIER 2018

- > Samedi 3 : concert des profs de l'école artistique de l'Ubaye - El Zocalo.
- > Mercredi 7 : Tosca (opéra) Ciné Ubaye.
- > Jeudi 8 : permanence CDAD (avocats) sur rdv 04.92.80.79.00. en mairie.
- > Vendredi 9 : Sister Grace (Gospel) - El Zocalo.
- > jeudi 15 : Le titre est dans le coffre (vaudeville) - El Zocalo
- > Vendredi 23 : The eternal beauty of snowboarding (ciné montagne). - Ciné Ubaye
- > Mercredi 28 : Le conte d'hiver (ballet) - Ciné Ubaye

MARS 2018

- > Samedi 3 : Zize (humouriste marseillais) - El Zocalo
- > Mardi 6 : Carmen (opéra) Ciné Ubaye.
- > Jeudi 8 : Le petit maître corrigé (théâtre) - El Zocalo.
- > Vendredi 23 : Kangchenjunga (ciné montagne) Ciné Ubaye
- > Dimanche 25 : Requiem du Défi (concert théâtralisé) El Zocalo.> Mardi 27 : retrospective Léonard Bernstein (opéra) Ciné Ubaye

Clefs de la ville n°6, décembre 2017.

Directeur de publication : Pierre Martin-Charpenel.

Impression : JM Barcelonnette.

Crédits photos : Claude Gouron

Jean-Michel Payot.
www.barcelonnette.fr

tél : 04 92 80 79 00

<https://www.facebook.com/mairiedebarcelonnette/>